



GUIDE DES PARENTS

2024-2025

53, avenue Morton
East Gwillimbury ON L0G 1V0

Sylvie Talbot-Lambert, direction
Téléphone : (289) 319-2788
chantalbenoit@csviamonde.ca

Poème pour la rentrée :

Je vous vois grandir chaque jour;
Le matin au débarcadère, je vous dis bonjour!
Et je vous souhaite une belle journée,
En espérant que tout se passe bien pour vous,
Car vous le méritez, plus que tout!

Soyez fiers de ce que vous avez accompli,
Vous êtes les leaders de demain!
Vous avez tellement de talent!
C'est vraiment impressionnant!

Comme une fusée,
Visez toujours vers le haut!
En misez toujours sur vos forces et vos talents,
Vous en ressortirez gagnants!

Ayez confiance en vous,
Et tenez-vous toujours debout!
N'ayez pas peur de vous tromper,
Les erreurs nous permettent d'avancer!

Les difficultés,
Sachez que les gagnants,
S'en servent
Comme d'un tremplin pour aller de l'avant!

Quand je pense à vous, je souris,
Car je sais tout ce que vous allez accomplir.
Pleine de fierté, je suis remplie!

Tous les apprentissages que vous avez faits,
Me disent que pour cette nouvelle année, vous êtes prêts!
Prenez votre courage à deux mains,
Nous partons ensemble à l'aventure sous peu!

Adaptation d'un poème de l'École Trilingue Vision Rive-Sud
La petite école Vision Lévis

Le 3 septembre 2024

Chers parents, tutrices et tuteurs,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue et bon retour à notre belle école. L'année scolaire 2024-2025 sera une année remplie de nouveautés pour nos élèves.

Tout d'abord, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du personnel. Il s'agit de Mme Malory Serchuk, aide-enseignante, Mme Marvaine Florestal, éducateur spécialisé et M. Vincent Muller, ALF, éducation physique et santé qui remplace le congé de Mme Célia pour l'année.

Cette année, nous allons poursuivre nos initiatives pédagogiques en littératie, en numératie et au niveau du bien-être.

Notre conseil d'école a toujours besoin de membres engagés et actifs qui veulent collaborer sur de nombreuses initiatives. Si vous avez un intérêt et un peu de temps libre et que vous aimiez aider le Conseil d'école à réaliser leurs projets, vous n'avez qu'à remplir le formulaire de candidature qui vous sera remis en date du 9 septembre 2024.

Nous vous remercions d'avoir choisi l'École élémentaire Chantal-Benoit. Nous sommes heureux de pouvoir accompagner votre enfant dans son cheminement scolaire. Soyez assurés de notre professionnalisme, de notre dévouement et de toute notre collaboration. Je voudrais également vous inviter à communiquer avec les enseignantes et les enseignants, les membres du personnel de soutien ou moi-même pour toute question au sujet de cette année scolaire.

Au nom de tout le personnel de l'école, je tiens à vous souhaiter la plus belle des rentrées scolaires.

Sylvie Talbot-Lambert
Directrice

Ce guide contient des renseignements généraux concernant le fonctionnement à l'école. Nous vous invitons à le revoir avec votre enfant. Pour toute question, n'hésitez pas de communiquer avec un membre du personnel ou la direction.

ABSENCES et RETARDS

Veillez noter que l'école utilise le système *Delphin* pour communiquer les absences non justifiées avec vous, soit par des textos, des messages courriel ou des messages vocaux enregistrés à la maison. Les absences des élèves seront indiquées dans le système deux fois par jour, soit le matin à l'arrivée à l'école et en début d'après-midi. Si vous appelez l'école pour motiver l'absence de votre enfant après 9 h, il se peut que vous receviez quand même un appel demandant une justification de l'absence.

À cet effet, il est très important que vous avisiez l'école pour motiver l'absence de votre enfant avant 8 h 30: par téléphone au (289) 319-2788 ou par courriel à : assiduite-CHBE@csvgamonde.ca.

Et ce, en tout temps, 24 heures sur 24. Merci de votre collaboration et n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat pour toute question.

**** Nouveauté** : Lorsque les parents déposent les élèves après la cloche, les parents devront entrer avec leur enfant signer le registre des retards. Ceci sera pour les retards en matinée ainsi que les retards en raison d'un rendez-vous.

AMBIANCE FRANÇAISE – Mettre de l'accent sur l'importance de parler français à l'école.

L'École élémentaire Chantal-Benoit est une école de langue française. Tous les élèves qui la fréquentent ont donc la possibilité de s'épanouir et d'accroître leurs compétences linguistiques en français. Vous pouvez nous aider dans cette tâche à la maison. La citation suivante souligne l'importance de votre rôle comme parent. « *Les parents et la famille font preuve d'engagement envers la francophonie ontarienne et appuient l'action culturelle en créant au foyer une ambiance favorable à la présence de la langue et de la culture française.* » (*Investir dans l'animation culturelle, p.24*).

Votre engagement en tant que parent ou tuteur fera une différence énorme dans l'éducation de votre enfant.

ACTIVITÉS, CLUBS ET SPORTS

Plusieurs activités seront organisées pour les élèves cette année. Les informations seront communiquées aux élèves et aux parents/tuteurs au courant de l'année.

Un contrat sera envoyé à la maison informant les élèves et les parents/tuteurs des responsabilités de participer à une activité sportive ou scolaire. Ce contrat est un engagement entre l'élève et le ou la responsable de l'activité. Sans la signature et l'engagement de l'élève

à suivre les attentes, l'élève ne pourra pas participer aux activités. Notez que chaque activité sportive ou culturelle aura ce contrat d'engagement.

AIDE À L'ENFANCE

Société de l'aide à l'enfance - notre obligation légale

Selon l'article 72 de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille, il est exigé du personnel de transmettre un cas d'abus à la Société de l'aide à l'enfance. Ce n'est pas facile, mais c'est une obligation en tant que professionnelle et professionnel en éducation.

Pour l'élève de moins de 16 ans, tout employé ou la personne bénévole, qui est témoin d'attouchements, d'assauts ou d'agressions sexuelles, qui soupçonne ou qui reçoit une plainte à cet effet, **doit** immédiatement en informer la Société de l'aide à l'enfance. **La Société de l'aide à l'enfance fera une enquête.**

Tout employé ou personne bénévole qui n'adhère pas à cette procédure est sujet à des mesures disciplinaires par le Conseil et par la Société de l'aide à l'enfance. Votre appui dans ce domaine est grandement apprécié dans le but d'assurer un environnement sain et sécuritaire pour votre enfant.

ALLERGIES

Veuillez avertir l'école si votre enfant a des allergies ou toute autre condition médicale en remplissant les formulaires médicaux obligatoires qui sont disponibles au bureau. En raison du nombre croissant d'élèves avec des allergies sérieuses, nous vous demandons de **toujours consulter l'enseignante ou l'enseignant** avant d'envoyer de la nourriture pour la classe. Il est important d'éviter toute situation qui risque de causer une crise allergique à un autre élève. Il y a des **enfants anaphylactiques** dans l'école donc, nous devons prendre des précautions pour assurer leur sécurité.

N'oubliez pas que notre école est une école sans arachides et sans noix. Votre compréhension et votre collaboration sont essentielles afin d'assurer la sécurité de tous nos élèves et notre personnel.

ARRIVÉE DES ÉLÈVES : SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

Nous tenons à vous souligner que la surveillance de la cour de l'école commence à 7 h 50 le matin. **Vous ne devez pas laisser votre enfant seul au secrétariat ou sur la cour d'école avant ce temps-là.** Si vous arrivez avant 7 h 50, vous devez attendre avec votre enfant jusqu'à ce que le surveillant ou la surveillante se présente à l'extérieur de l'école.

AUTOBUS ET TRANSPORT SCOLAIRE

Les familles sont encouragées à recourir dans la mesure du possible à des formes actives de déplacements (marche et vélo, par exemple) ou au transport privé assuré par la famille afin d'atténuer la pression sur la demande en transport par autobus scolaire.

Les consortiums de transport communiqueront un guide spécifique aux parents avant la rentrée.

Vous êtes priés de consulter le site Web de Francobus au www.francobus.ca afin de connaître les règlements à respecter afin d'assurer un transport scolaire sécuritaire. Il est important que chaque enfant soit à l'arrêt cinq minutes avant l'embarquement afin de ne pas occasionner de retard. Si l'enfant n'est pas à l'arrêt à l'heure prévue, le conducteur ou la conductrice d'autobus ne pourra pas attendre. Dans ce cas, vous devez transporter votre enfant à l'école vous-même. Les parents et les tuteurs sont responsables de l'accueil de leur enfant lors de leur débarquement aux arrêts d'autobus désignés en fin de journée.

Les élèves ne peuvent pas changer d'autobus pour aller à la maison de leur ami.

Les parents et les tuteurs sont responsables de transporter leur enfant à des sorties en soirée. Les arrêts sont déterminés par le service du transport du Conseil scolaire et ne peuvent pas être modifiés.

Les règlements dans l'autobus visent la sécurité de tous. Le privilège du transport scolaire peut être retiré à quiconque qui risque de causer un accident. **Le service d'autobus est un privilège et non un droit.**

Tout élève qui ne suit pas les règlements recevra un billet du conducteur. Lorsqu'un élève reçoit un billet, l'élève doit suivre la démarche disciplinaire suivante :

- Étape #1 : Avertissement verbal de la direction;
- Étape #2 : Appel à la maison afin d'informer le parent/tuteur de l'incident;
- Étape #3 : L'élève recevra une suspension de l'autobus.

Notez que lorsqu'un élève reçoit une suspension de l'autobus, le parent ou tuteur est responsable de transporter son enfant à l'école le matin et doit assurer son transport en fin de journée. La durée de la suspension sera déterminée par la gravité des actions de l'enfant. N'oubliez pas que le transport scolaire est un privilège et qu'en absence d'un comportement approprié et sécuritaire, l'élève perdra ce privilège.

BÉNÉVOLES

Nous voulons encourager les parents, les tuteurs et les tutrices à participer activement à la vie scolaire de l'École élémentaire Chantal-Benoit. Si vous avez quelques heures de disponibles pour nous aider à l'école, veuillez envoyer une note à l'enseignante ou à l'enseignant titulaire de la classe. Votre participation est grandement appréciée, de plus vous servirez de modèle francophone pour les élèves.

La politique 3,04 du Conseil sur le bénévolat précise que « Tout bénévole doit être capable de **communiquer en français** à l'école là où il y a contact avec les élèves » et remplir la déclaration d'infraction. Si vous êtes intéressés, communiquez avec l'école.

Conséquemment, tous les bénévoles doivent avoir une vérification des antécédents criminels avant de permettre à ces gens d'accompagner/surveiller un élève ou un groupe d'élèves lors d'une activité ou sortie éducative peu importe si elle est à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école.

Cette vérification doit aussi contenir une analyse du casier pour personnes vulnérables (Vulnerable Sector Screening). Sans cette vérification, la personne ne peut pas avoir la surveillance/charge/responsabilité d'une élève ou d'un groupe d'élèves. Pour les gens qui ont reçu cette vérification au préalable, ils doivent signer le formulaire *Déclaration d'infraction annuelle 2013* avant de pouvoir travailler auprès des élèves.

Notez que vous devez permettre aux services policiers jusqu'à 6 semaines pour cette vérification. Donc, si vous prévoyez une activité ou une sortie, assurez-vous d'avoir ces vérifications en place au moins 2 semaines avant la sortie.

De plus, notez qu'il existe certaines directives administratives et politiques dont les bénévoles devront connaître :

- 3,04 Bénévolat dans les écoles ;
- 3,26 Sorties éducatives ;
- et toute autre directive administrative et politique qui s'applique à l'activité.

BIBLIOTHÈQUE

Les élèves ont le privilège d'emprunter des livres de la bibliothèque. Ils et elles doivent respecter la date d'échéance et les règlements pour assurer un service équitable à tous. Un livre perdu ou endommagé devra être remboursé.

BIENS PERSONNELS DE L'ENFANT

L'école ne peut pas accepter la responsabilité pour les objets volés, disparus ou perdus. Nous recommandons que l'enfant **n'apporte aucun bijou de valeur ou autres objets personnels** qui ne soient pas nécessaires à son apprentissage.

Les jeux électroniques, les lecteurs mp3, les baladeurs ou les autres objets technologiques ne sont pas permis pendant les heures de la journée scolaire. Les téléphones cellulaires pourraient être utilisés pour fin pédagogique s'il y a eu un accord avec le professeur titulaire au préalable.

BULLETIN SCOLAIRE

Votre enfant recevra un bulletin de progrès et 2 bulletins scolaires. Pour la remise du bulletin de février 2025, vous serez invités aux entrevues parents/tuteurs-enseignante, enseignant. Toutefois, le personnel enseignant est toujours disponible pour vous rencontrer et discuter de l'apprentissage de votre enfant à un autre moment convenable pour vous et l'enseignante ou l'enseignant. Pour ce faire, veuillez laisser un message au secrétariat de l'école ou envoyez un message dans l'agenda scolaire et l'enseignante ou l'enseignant communiquera avec vous afin de prendre un rendez-vous.

Voici quelques pistes qui vous permettront d'utiliser le bulletin comme un outil d'apprentissage. Lorsque vous recevez le bulletin, revoyez-le avec votre enfant.

- Soulignez ses forces.
- Discutez des points à travailler davantage.

- Aidez votre enfant à voir ses progrès.
- Célébrez chaque succès.
- Fixez des objectifs d'apprentissage personnels et commencez dès maintenant à les réaliser.
- Continuez à encourager l'utilisation du français.
- Complétez ensemble la feuille de commentaires et la retourner à l'école.

L'enseignante ou l'enseignant évalue le progrès de chaque enfant dans le cadre de l'évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage par l'entremise, entre autres :

- d'observations quotidiennes
- de rapports anecdotiques
- d'activités ou d'exercices
- de tâches sommatives

Cette triangulation est importante afin de produire une note d'appréciation globale du rendement de votre enfant.

L'évaluation doit tenir compte des habiletés, des valeurs, des connaissances et doit se baser sur les résultats et le processus d'apprentissage. Vous pouvez consulter le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 6^e année en visitant le site web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

En résumé :

Le **bulletin de progrès** du mois de novembre vous sera remis la semaine du 20 novembre 2024.

Le **bulletin de l'étape 1** sera envoyé à la maison par l'entremise de l'enfant la semaine du 17 février 2025. Il y aura une rencontre entre parent et enseignant.e pour discuter des progrès de l'enfant la semaine du 24 février 2025.

Le **bulletin de l'étape 2 de fin d'année** sera remis à l'élève la dernière journée d'école.

BUREAU

Le bureau de l'école ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30. Veuillez vous présenter au bureau quand vous venez visiter l'école afin de vous annoncer.

CALENDRIER MENSUEL

Vous recevrez une copie du calendrier mensuel par courriel. Il contiendra des informations diverses au sujet des activités de l'école, des dates importantes à retenir et même de petites nouvelles intéressantes. Nous vous souhaitons une bonne lecture!

CALENDRIER SCOLAIRE

Le calendrier du Conseil scolaire Viamonde vous a été acheminé par courriel avant la rentrée. Le calendrier du Conseil vous donnera les informations concernant les journées pédagogiques, les congés et les journées cycliques.

CHAUSSURES ET ESPADRILLES

Afin de garder les classes et les corridors propres ainsi que le plancher du gymnase en bon état, nous demandons aux élèves de porter une paire de chaussures ou bottes pour l'extérieur et une paire d'espadrilles pour l'intérieur. Tous les élèves doivent avoir des **semelles qui ne laissent pas des marques noires** sur le plancher.

Veuillez noter que le port du vêtement d'éducation physique, dont une culotte courte, t-shirt et espadrilles, est obligatoire à partir de la 4^e année.

CODE DE VIE ET DE COMPORTEMENT

Le code de conduite de l'école élémentaire Chantal-Benoit vous sera envoyé par le Guichet Viamonde (School Day). Ce document est très important et explique les règles de fonctionnement de l'école. Celles-ci sont formulées de façon positive et expliquent les responsabilités et les devoirs des élèves. Nous vous demandons de le lire attentivement avec votre enfant afin d'amener les élèves à faire de bons choix, à prendre leurs responsabilités et à vivre des expériences positives tout au long de leur cheminement scolaire.

De plus, nous vous demandons de signer électroniquement le formulaire d'attestation nous indiquant que vous l'avez reçu et lu avec votre enfant.

CODE VESTIMENTAIRE (le tout se retrouve dans le code de conduite)

Puisque l'école est un lieu de travail éducatif, je m'y présente dans une tenue vestimentaire qui est appropriée pour le milieu scolaire et l'apprentissage :

- des vêtements, des accessoires et des bijoux qui sont dépourvus de logos, de slogans, d'images ou de messages racistes, sexistes, haineux, violents ou dégradants ou faisant la promotion de drogues, d'alcool ou de pratiques illicites.
- Pour le cours d'éducation physique et les activités sportives, je porte des espadrilles propres et des vêtements de rechange (élèves du cycle moyen - p. ex., shorts, pantalons de sports, t-shirt) qui sont rapportés à la maison régulièrement pour les faire laver.

COMMUNICATIONS

Nous vous encourageons à communiquer avec nous de façon régulière, entre autres en utilisant le courriel de l'enseignante ou le logiciel de classe (DOJO, Seesaw ...). De plus, vous pouvez téléphoner à l'école au (289) 319-2788.

****Nouveauté :** Toute communication qui sera envoyée par l'école vous sera dorénavant acheminer par l'entremise du Guichet Viamonde (School Day) par School Messenger. Il n'y aura plus de courriel provenant de Mme Marie-Ève ou moi-même.

CONSEIL D'ÉCOLE

Le conseil d'école est toujours à la recherche de bénévoles pour prêter main forte pour diverses tâches. Si vous avez un intérêt à participer aux activités organisées par le conseil d'école, vous pouvez communiquer avec l'école et nous laisser vos coordonnées.

Le conseil d'école se donne des priorités et organise des activités tout au long de l'année.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour prêter main-forte aux diverses tâches. Que ce soit dans le cadre de l'organisation d'une activité, ou simplement pour vous tenir informé des activités qui se déroulent dans l'école, nous avons toujours besoin de l'aide des parents. Nous remercions les parents qui s'impliquent activement à l'école et qui contribuent au bien de tous les élèves.

CONSEIL SCOLAIRE

Le Conseil scolaire Viamonde 1-888-538-1702
116, Cornelius Parkway, North York, Ontario, M6L 2K5

Directrice de l'éducation	M. Michel Laverdière	1-888-538-1702
Surintendance	M. Hugues Kamga	1-888-538-1702
Conseiller scolaire	Mme Stefania Sigurdson Forbes	1-416-274-5714

Les dates et les endroits des réunions du conseil scolaire sont publiés sur le site web du Conseil au www.csviamonde.ca.

COURS À NIVEAUX MULTIPLES (cours double)

Parfois, nous devons établir des cours à niveaux multiples. Notre objectif est d'organiser l'école de manière à avoir des cours simples, mais certains facteurs font en sorte que nous devons regrouper certaines classes. Si vous avez des questions quant à cette organisation, nous vous demandons de communiquer avec la direction.

DÉPART DE L'ÉCOLE

Les procédures élaborées pour chaque école favoriseront la réduction du nombre d'élèves circulant dans l'école au même moment et le maintien de la distance physique. L'architecture de l'école, du débarcadère et le nombre d'effectifs seront pris en compte lors de l'élaboration du protocole de départ. Pour certaines écoles, le départ se fera selon l'année d'étude tandis que pour d'autres, ce sera selon le numéro d'autobus. Les élèves fréquentant le service de garde après l'école seront dirigés vers les locaux afin d'être pris en charge par le personnel des garderies. Pour les marcheurs et les élèves transportés par les parents, tuteurs ou tutrices, ils et elles pourront partir à la suite du départ des autobus.

DÉPART PENDANT LA JOURNÉE SCOLAIRE

Dans la mesure du possible, le parent, tuteur, tutrice appelle l'école pour aviser l'école de son arrivée et du départ de l'élève. Le parent devra signer le registre des départs pour

indiquer l'absence de l'enfant.

Afin de nous aider à mieux gérer les départs des élèves qui ne prennent pas l'autobus, nous vous demandons de venir chercher votre enfant après le départ des autobus. Nous vous demandons également de communiquer avec la compagnie de transport. Les élèves qui ne prennent pas l'autobus seront au foyer pour attendre leur parent. Un membre du personnel accompagnera votre enfant ou vos enfants à l'extérieur lorsque les autobus auront quitté. Il est important **d'écrire une note** à l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant pour l'aviser de tout changement ou d'appeler le secrétariat avant 14 h la journée du changement.

Votre enfant ne peut quitter l'école avec un autre adulte sans la **permission écrite** du parent, tuteur ou tutrice. Tout parent qui désire que son enfant quitte l'école accompagné d'un autre adulte **doit écrire une note à l'intention de la direction** en signalant qu'il donne cette permission. Cette permission doit préciser si c'est seulement pour la journée même ou pour toute l'année. Par cette permission écrite, le parent retire toute responsabilité de l'école. Cette personne doit se présenter au secrétariat et présenter une preuve telle qu'un permis de conduire avant de partir avec votre enfant. Sans cette preuve, nous ne pouvons pas laisser votre enfant partir de l'école.

Si le départ de votre enfant varie selon un horaire de garde partagée, il est très important que vous communiquiez cet horaire à l'enseignante, l'enseignant et au secrétariat. Il est très important de respecter les horaires établis afin d'éviter les erreurs au temps du départ.

DEVOIRS

Plusieurs études démontrent que la participation des parents est liée à la réussite scolaire. Lorsque les parents s'intéressent à l'éducation de leurs enfants, ces derniers obtiennent de meilleurs résultats scolaires. Un enfant qui voit ses parents parler à son enseignante ou à son enseignant, lire les communications d'école constate qu'il y a un lien très étroit entre l'école et la maison. Les devoirs constituent un cas précis de collaboration entre la maison et l'école. Ceux-ci sont essentiels à la réussite scolaire, car ils permettent à l'enfant de consacrer plus de temps aux études, à acquérir une plus grande discipline personnelle et de bonnes habitudes de travail.

Voir aussi **SOS devoirs**.

DÎNERS CHAUDS

Nous sommes heureux de vous annoncer que les dîners chauds débiteront vers le début du mois d'octobre. Notre programme de dîners offrira seulement des sélections santé afin d'assurer une meilleure alimentation pour tous nos élèves. Vous recevrez les informations nécessaires à ce sujet d'ici quelques semaines. **Toutes les commandes se feront à travers le Guichet Viamonde. Aucune commande ni argent ne sera accepté au bureau.**

DINERS sans déchet

Notre école met en place des dîners sans déchet dans le cadre de nos efforts pour promouvoir la durabilité et la responsabilité environnementale. Cette initiative vise à réduire la quantité de déchets que nous produisons en tant que communauté scolaire et à sensibiliser nos enfants à l'importance de prendre soin de notre planète.

Voici ce que cela signifie pour nos enfants et pour vous en tant que parents :

1. **Boîtes à lunch réutilisables** : Nous encourageons tous les élèves à apporter leur propre boîte à lunch réutilisable. Les boîtes à lunch réutilisables sont un moyen efficace de réduire la quantité de déchets plastiques à usage unique.
2. **Pas de plastiques à usage unique** : Nous demandons aux parents de ne pas inclure de produits en plastique à usage unique dans les boîtes à lunch de leurs enfants, tels que les sacs en plastique Ziploc, les ustensiles en plastique, les pailles, etc. Optez plutôt pour des alternatives réutilisables comme des contenants en acier inoxydable, des couverts en bambou, et des gourdes en métal.
3. **Compostage** : Nous avons mis en place un programme de compostage à l'école pour gérer les déchets alimentaires. Encouragez vos enfants à jeter les restes de nourriture et les déchets compostables dans les bacs de compostage prévus à cet effet.
4. **Éducation environnementale** : Nous profiterons de cette initiative pour sensibiliser nos élèves à l'importance de la réduction des déchets et de la préservation de l'environnement. Des discussions en classe, des activités éducatives et des projets liés à la durabilité seront intégrés dans notre programme.

Nous espérons que vous soutiendrez cette initiative et que vous encouragerez vos enfants à participer activement en adoptant des habitudes alimentaires sans déchet à l'école. Ensemble, nous pouvons montrer à nos enfants comment prendre soin de notre environnement et leur donner les outils pour devenir des citoyens responsables et respectueux de la Terre.

DONS

Si vous avez des ressources françaises à la maison ou des jeux éducatifs que vous n'utilisez plus, vous pouvez les envoyer à l'école (par exemple, des livres, des jeux de cartes, des jeux de société en français, DVD). C'est avec plaisir que nous pourrions les intégrer à notre collection ou de les faire parvenir à un élève en besoin.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Les élèves doivent porter des espadrilles antidérapantes dont la semelle ne marque pas le plancher. Les espadrilles peuvent demeurer à l'école jusqu'à la fin de l'année. Les élèves de la 4^e à la 6^e **doivent se changer** pour la période d'éducation physique. Nous recommandons le port de culottes courtes ou pantalon sportif et d'une chemisette T (t-shirt). C'est la responsabilité de l'élève d'avoir son vêtement pour chaque période d'éducation physique. Sans les espadrilles et les vêtements sportifs, votre enfant ne pourra pas participer aux activités.

FICHE PERSONNELLE

Vous allez recevoir une fiche *Aspen* par l'entremise de votre enfant sur laquelle vous retrouverez les informations personnelles que nous avons dans notre système. Nous vous demandons de **vérifier les renseignements et de nous retourner la fiche (avec les corrections si nécessaire)** avec votre signature avant le 13 septembre 2024 afin de nous indiquer qu'il n'y a aucune erreur ou modification. Il est très important **d'avertir l'école au sujet de changements de téléphone, d'adresse ou autres.**

Tout au long de l'année scolaire, il est très important **d'avertir l'école de changements de téléphone, d'adresse ou autres.** En cas d'urgence nous devons être capables de rejoindre les parents rapidement.

FONTAINES, STATIONS D'EAU ET BOUTEILLES D'EAU

Chaque élève est encouragé d'apporter sa propre bouteille d'eau bien étiquetée qu'il conservera avec lui sans la partager. Le [remplissage des bouteilles](#) se fera aux stations d'eau. Afin d'éviter les engorgements aux fontaines d'eau, il est conseillé d'apporter une bouteille d'eau déjà remplie. En cas d'oubli, l'élève pourra boire à la fontaine ou venir au bureau pour un verre.

HORAIRE DE LA JOURNÉE SCOLAIRE

Nous avons modifié l'horaire de la journée pour permettre aux élèves de dîner plus tôt. Notre horaire permet tout de même de miser sur l'importance de l'enseignement de la littératie et de la numératie.

Arrivée des élèves et des autobus	7 h 50 à 8 h
Accueil des élèves en classe	8 h à 8 h 05
Bloc d'enseignement #1	8 h 05 à 10 h 05
Récréation du matin	10 h 05 à 10 h 45
Bloc d'enseignement #2	10 h 45 à 12 h 05
Dîner et récréation	12 h 05 à 12 h 55
Bloc d'enseignement #3	12 h 55 à 14 h 35
Fin des classes	14 h 35
Départ des autobus	14 h 45

HYGIÈNE DES MAINS

Une hygiène appropriée des mains constitue l'une des stratégies de protection les plus importantes. Des pauses seront programmées pour permettre aux élèves de [se laver ou se désinfecter les mains](#) à l'aide d'un désinfectant à base de solution alcoolisée d'au moins 60%:

- à leur arrivée à l'école ;
- avant et après les activités à l'extérieur ;
- avant et après les cours d'éducation physique ;
- avant et après la collation ;
- avant et après le dîner ;
- avant de quitter à la fin des classes ;
- après l'utilisation des toilettes ;
- ou lorsque les mains sont visiblement sales.

IDENTIFICATION DES OBJETS PERSONNELS

Il est facile d'égarer des articles personnels. Il est aussi facile de les récupérer quand ils sont bien identifiés. Nous vous encourageons donc à identifier les effets personnels de votre enfant, par exemple les vêtements, le sac d'école et la boîte à dîner. Nous avons un bac dans lequel nous déposons les objets retrouvés. Si votre enfant perd quelque chose, nous vous suggérons de venir y jeter un coup d'œil. Le bac est situé dans le foyer de l'école.

INSCRIPTIONS

Nous savons que plusieurs familles francophones déménagent dans la région de York et ne connaissent pas les écoles publiques de langue française. Si vous connaissez des francophones dans votre voisinage qui souhaitent venir visiter l'École élémentaire Chantal-Benoit ou à

inscrire leur enfant, veuillez leur remettre notre numéro de téléphone. Nous savons que la meilleure publicité se fait de bouche à oreille et nous comptons sur votre appui! Une nouvelle inscription peut se faire à n'importe quel moment de l'année. Il n'est jamais trop tard afin de s'inscrire à notre école.

INTEMPÉRIES (Transport scolaire)

En cas d'intempéries, les parents seront informés de l'annulation du transport scolaire en écoutant les stations de radio locales. Vous pouvez aussi vérifier le site www.francoabus.ca pour toute annulation ou tout retard du transport scolaire.

Lorsque le transport est annulé, les écoles demeurent généralement ouvertes à moins d'avis contraire. Nous vous remercions de votre collaboration et soyez assurés que la sécurité de vos enfants nous tient à cœur.

MALADIES

Puisque l'exercice physique et l'air frais sont essentiels à la santé, les élèves sont tenus de sortir à l'extérieur à toutes les récréations. L'école considère que tout enfant qui se présente à l'école est en condition de participer à toutes les activités scolaires, y compris les récréations à l'extérieur. En cas d'intempéries sérieuses ou de grande chaleur, l'école gardera tous les enfants à l'intérieur.

Le Bureau de la santé de York publie que les enfants malades sont souvent contagieux. Pour éviter de répandre les maladies fréquentes de la saison froide, et afin de se soigner plus rapidement, il est important de garder les enfants à la maison lorsqu'ils ou elles sont malades. **NOTEZ que même si l'enfant se présente à l'école avec un billet signé des parents demandant de le garder à l'intérieur, nous ne pouvons pas accorder cette permission.**

L'air frais est important pour demeurer en bonne santé. Assurez-vous que votre enfant soit toujours vêtu chaudement en fonction de la température.

MATÉRIEL SCOLAIRE

Le matériel scolaire (papier, crayons, effaces, duo-tangs, etc.) est fourni gratuitement à l'enfant. Cependant le budget ne permet pas de les remplacer à l'excès. Les textes et les livres de bibliothèque sont prêtés à l'enfant pendant l'année. Il en prend la responsabilité. Les livres perdus ou endommagés devront être remplacés aux frais des enfants ou des parents/tuteurs quand la négligence est évidente.

Vous êtes responsables des effets personnels tels que les espadrilles, la boîte à dîner, le sac à dos, le vêtement d'éducation physique, les collations ainsi que le dîner.

MÉDICAMENTS

Il est parfois nécessaire pour un enfant de prendre un médicament durant les heures de classe. Afin d'assurer que toutes les mesures de sécurité soient prises, je vous fais part des procédures que l'école doit suivre selon les politiques du Conseil scolaire:

- Obtenir une demande et une autorisation écrite et signée par le parent et le médecin dans laquelle sont indiqués les éléments suivants:
 - ✓ nom du médicament;
 - ✓ dose à administrer déjà mesurée (dans le cas d'un médicament par voie orale);
 - ✓ fréquence et méthode d'administration;
 - ✓ dates pour lesquelles l'autorisation est accordée;
 - ✓ effets secondaires éventuels du médicament, le cas échéant;
 - ✓ les précisions sur les conditions d'entreposage des médicaments étiquetés.
- Tenir un dossier relatif à l'administration des médicaments, sur lequel figure:
 - ✓ la date et l'heure auxquelles le médicament a été pris par l'élève;
 - ✓ le nom de la personne qui en a été témoin;
 - ✓ s'assurer que les numéros de téléphone des parents et du médecin puissent être trouvés facilement à l'école.
- Encourager l'élève à assumer une certaine responsabilité à cet égard.

La politique 3,25 est disponible au site Web du conseil au www.csviamonde.ca. Communiquez avec l'école dès que vous apprenez que votre enfant devra prendre des médicaments durant la journée scolaire.

MEMBRES DU PERSONNEL 2023-2024

Enseignante maternelle-jardin	Mme Annie Pouliot et Mme Negar (EPE)
Aide-enseignante	Mme Malory Serchuk
Enseignante 1 ^{re} année	Mme Caroline Cantin Young
Enseignant de 2 ^e et 3 ^e année	M. Cédric Van Den Akerboom
Enseignante 3 ^e et 4 ^e année	Mme Navodhi Dahmer
Enseignant de 5 ^e et 6 ^e année	M. Thomas Aubé-Frenette
Éducation physique/ALF	M. Vincent Muller (pour Mme Célia MacDonald)
ARTS / EED	Mme Samira Fakharian
Éducatrice spécialisée	M. Marvaine Florestal
Bibliotechnicienne	Mme Teresa Lipari
Concierger en chef	M. Jesse Vandal
Nettoyeur	M. Gabriel Oyono Oyono
Secrétaire	Mme Marie-Ève Monière
Direction	Mme Sylvie Talbot-Lambert

NUTRITION

Une bonne alimentation permet à votre enfant de rester en santé, de garder son énergie et de mieux se concentrer en classe. Nous insistons donc pour que les enfants apportent un repas équilibré ainsi que des collations nutritives. NOTEZ que l'école a une politique concernant les

aliments avec noix/arachides ou traces de ceux-ci. Soyez vigilant, car ceci permettra de mieux protéger les enfants ayant des allergies.

PARENTS ACCOMPAGNATEURS

Si vous accompagnez votre enfant lors d'une sortie éducative ou d'une activité d'école, vous devez vous rendre à l'école avant le départ des élèves. De cette manière nous pourrions assurer une meilleure surveillance et sécurité des élèves.

PHOTOS

La journée des photos scolaires sera **le jeudi 10 octobre 2024**. Il est très important que les élèves soient à l'heure puisque les photos débutent dès 8h10 le matin.

RESPONSABILITÉS DES ÉLÈVES

Les élèves sont responsables de s'acquitter de leurs tâches scolaires. Ceci comprend les travaux, les devoirs ainsi que les évaluations. De plus, les élèves sont responsables de la propreté de leurs locaux en s'occupant de garder leur pupitre propre et d'aider à maintenir une classe et une cour d'école propre.

Chaque élève est aussi responsable de voir à la bonne utilisation du matériel scolaire et doit s'assurer de recycler et de composter.

RETARD À L'ÉCOLE

Dans la mesure du possible, le parent, tuteur, tutrice appelle l'école pour aviser l'école de son arrivée et obtenir l'autorisation de déposer son enfant. À son arrivée à l'école, le parent doit entrer dans l'école et signer le registre des retards en y indiquant l'heure d'arrivée de l'élève.

SITE WEB DE L'ÉCOLE

Nous vous invitons à visiter le site Web de notre école à l'adresse suivante : <http://chantalbenoit.csviamonde.ca/>.

Suivez-nous aussi sur Facebook!

SOIRÉE CURRICULUM

La soirée curriculum aura lieu le jeudi 19 septembre 2024. Il y aura deux présentations dans chaque classe, soit la première à 18h et la deuxième à 18h30. De cette façon, les familles ayant plus d'un enfant à l'école peuvent assister aux présentations des deux classes.

Si vous avez des questions plus spécifiques portant sur le rendement de votre enfant, on vous invite à prendre rendez-vous avec l'enseignant ou l'enseignante pour en discuter à un moment plus propice.

SORTIES ÉDUCATIVES

Nous organisons une variété de sorties éducatives pour nos élèves. Certaines sorties sont organisées par groupe d'âge, d'autres par classes et d'autres par niveaux scolaires.

L'organisation de l'école fait en sorte que nous ne pouvons pas garantir que tous les élèves participeront aux mêmes sorties. Ceci comprend les sorties éducatives de fin d'année. Nous demandons votre compréhension et votre collaboration si 2 classes du même niveau choisissent des activités et sorties différentes.

Pour toute sortie éducative, il faut signer le formulaire approprié selon le type de sortie éducative (voir *Guide des sorties éducatives*, août 2015).

Par mesure de sécurité, on ne pourra pas accepter des permissions par courriel ou par téléphone. Les élèves qui n'auront pas rapporté leur formulaire signé ne pourront pas participer à la sortie éducative.

SOS DEVOIRS

À compter de la mi-septembre, les élèves de la 1^{re} à la 12^e année du Conseil scolaire Viamonde (CSDCSO) auront accès au service SOS DEVOIRS.

Qu'est-ce que c'est SOS DEVOIRS?

C'est un service d'aide aux élèves de la 1^{re} à la 12^e année pour faire leurs devoirs de français, mathématiques et sciences. Ce service **gratuit** est aussi offert aux parents qui désirent aider leur enfant.

Les élèves qui ont des problèmes avec leurs devoirs peuvent communiquer directement avec un enseignant **du lundi au jeudi de 17 h à 20 h** par téléphone sans frais au 1-866-627-0609 ou par ordinateur à www.sosdevoirs.org.

Le lien Internet offre plusieurs possibilités. **À la salle d'étude (chat room)** les élèves s'entraideront avec l'assistance d'un enseignant ou d'une enseignante. **Le courrier électronique** est à votre disposition 24 heures sur 24 pour poser des questions. Si ce n'est pas immédiatement, un enseignant ou une enseignante répondra dans les 24 heures suivant la réception de votre question. **La banque de questions/réponses** comprend des questions génériques qui fournissent à l'élève des exemples de solutions et des explications pouvant s'appliquer à son problème de mathématiques de la 4^e à la 11^e année.

Il y a aussi le **Coin des élèves** où les élèves pourront participer à un concours chaque semaine et gagner différentes surprises. Le **Coin des parents** aidera les parents avec des suggestions pour faire les devoirs. Enfin le **Coin des enseignants** invitera ces derniers à partager une nouvelle mise en situation, une démarche différente, de nouveaux outils de référence et du fait s'entraider entre collègues.

Comment rejoindre SOS DEVOIRS?

Centre d'appels

À Toronto : **(416) 397-2094**

À l'extérieur de Toronto, sans frais : **1 866 627-0609**

Internet

www.sosdevoirs.org

Nom d'utilisateur : csdcso

Mot de passe : csdcso

STATIONNEMENT DES VOITURES

Afin de minimiser la confusion, l'école demande que **seulement les autobus** circulent et se garent dans le débarcadère d'autobus; ce n'est pas un endroit pour les voitures. Il y a un endroit pour débarquer les enfants dans le stationnement qui se retrouve à la droite de l'école. Nous demandons aux parents et aux tuteurs d'être conscients de la sécurité des élèves sur le terrain de stationnement au moment où ils viennent chercher ou déposer leur enfant.

De plus, nous demandons aux parents et visiteurs de ne pas stationner dans le stationnement à la gauche de l'école, car le stationnement à la droite de l'école est très limité et est réservé exclusivement pour les employés.

TEMPS FROID

Lorsque le temps froid arrive ceci entraîne certes des conséquences sur la durée de temps que les élèves peuvent aller dehors. J'offre ces consignes en guise de référence afin de réduire la possibilité et le risque d'engelures pour les élèves et le personnel. Je joins aussi les liens suivants afin de vous informer des risques rattachés au temps froid :

<http://www.simcoemuskokahealth.org/Topics/InjuryPrevention/ChildSafety/WinterSports.aspx>

<http://www.ec.gc.ca/meteo-weather/default.asp?lang=Fr&n=5FBF816A-1>

<http://www.aboutkidshealth.ca/En/HealthAZ/SafetyandtheEnvironment/OutdoorSafety/Pages/Outdoor-Winter-Safety.aspx>

Selon les experts, si la température est plus basse que -25C (à -27C), la peau peut geler en quelques minutes. Donc, toute surface exposée est à risque à cette température. Afin de prendre des mesures préventives, nous n'enverrons pas les élèves à l'extérieur si la température est plus basse que -25C. Donc, toute récréation devra se dérouler à l'intérieur s'il fait plus froid que -25C. Nous utilisons le site de Météo Média afin de nous donner la température **avec le facteur éolien**. Vous trouverez cette information au site suivant : <http://www.meteomedia.com/meteo/canada/ontario/penetanguishene>

Finalement, n'oubliez pas d'envoyer vos enfants à l'école avec une tuque et des mitaines. Et voilà que le port de ces vêtements devient obligatoire lorsqu'il fait froid. Il serait aussi sage de mettre une 2^e paire de mitaines et même des bas dans le sac à dos de votre enfant.

Je vous remercie pour votre appui et n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi si vous avez des questions ou des préoccupations.

Au nom de toute l'équipe de l'École élémentaire Chantal-Benoit, je vous souhaite une excellente année scolaire 2024-2025.

La direction,

Sylvie Talbot-Lambert